



## **Faut-il rétablir l'ISF ?**

Emmanuel Macron est devenu le « Président des riches » lorsqu'il a convaincu le Parlement de remplacer l'ISF par un impôt sur le capital portant exclusivement sur l'immobilier, l'IFI. Il suivait ainsi les recommandations d'économistes qui estimaient que cet impôt était trop lourd, portait sur des actifs qui avaient déjà supporté l'impôt, et dont les revenus étaient eux-mêmes taxés, décourageait l'effort individuel et était inefficace pour les plus grandes fortunes compte tenu de la mobilité du capital. D'ailleurs, aucun autre grand pays mondial ne taxait significativement le capital.

### **Le retour des morts vivants**

Une nouvelle génération d'économistes n'est pas d'accord. Trois d'entre eux, travaillant ensemble ou séparément, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, ont créé l'évènement en estimant que le capital devait être lourdement taxé afin de rééquilibrer un système économique vicié. Selon eux, le taux de rendement du capital est largement et structurellement supérieur à celui du travail. L'allègement de la taxation sur les hauts revenus depuis le début des années 1980 a accentué la concentration des fortunes.

Les politiques se sont emparés du débat. Nos gilets jaunes ont trouvé des alliés notamment aux Etats Unis (deux candidats démocrates bien placés dans les sondages - Elisabeth Warren et Bernie Sanders) ainsi qu'au Royaume Uni (le toujours vert Jeremy Corbyn).

Quasiment personne ne conteste aujourd'hui l'accroissement des inégalités. La désindustrialisation dans les pays développés a transformé certaines régions en de véritables déserts économiques. Les salaires des classes moyennes stagnent. Les prix de l'immobilier continuent de flamber, rendant difficile l'accession à la propriété pour les plus jeunes et les moins aisés. La mobilité sociale semble se gripper. Des oligopoles se constituent (surtout aux Etats Unis), ainsi que l'a montré récemment Thomas Philippon.

Le mouvement « Occupy Wall Street » reprochait aux 1 % les plus riches d'avoir braqué la richesse des 99 % qu'il avait pour ambition de représenter. Les populistes s'en inspirent pour attaquer les élites métropolitaines égoïstes qui accaparent le pouvoir économique, politique et culturel. Les socialistes connaissent une nouvelle jeunesse. La colère gronde partout dans le monde.

Les multinationales ajustent leur comportement mettant en avant leur nouvelle éthique et promettant d'associer leurs partenaires (salariés, fournisseurs, Etats) dans le partage des profits.

### **Quoi de neuf, docteur ?**

L'accroissement des inégalités est expliqué par trois facteurs. Tout d'abord, depuis Donald Reagan et Margaret Thatcher, la part de la création de richesse accaparée par les 1 % les plus riches augmenterait au détriment de celle de tous les autres. Ensuite, les salaires classes moyennes stagneraient alors même que la productivité continuerait à croître. Enfin, les plus riches investiraient toujours plus, avec un taux de rendement élevé, ce qui exacerberait la concentration des richesses.

Les travaux de Thomas Piketty et de ses confrères sont toutefois contestés et font l'objet de vifs débats. Leur analyse des revenus est établie à partir des déclarations fiscales des contribuables.

Elle ne porte donc pas sur les prestations et transferts de charges qui représentent aujourd'hui une part importante du pouvoir d'achat des ménages.

Elle peut également conduire à un biais lorsque la composition des ménages se modifie, sous l'effet notamment de l'accroissement des familles monoparentales au sein des « 99 % ».

Aux Etats Unis, depuis la réforme de Ronald Reagan, de nombreux contribuables aisés ont choisi d'exercer directement leur activité au lieu de recourir à une société (qui peut « stocker » ses bénéfices). Leur revenu facial est plus élevé mais leur richesse globale n'a pas forcément évolué.

La prise en compte du travail clandestin se traduit, faute de statistiques fiables disponibles, par des hypothèses qui peuvent faire varier significativement les résultats selon que l'on considère que les plus riches ou les plus malhonnêtes sont les plus habiles pour échapper au fisc.

Par ailleurs, la richesse n'est pas figée. Elle évolue en fonction de la situation personnelle des ménages. La croissance des revenus sera d'autant plus élevée que la situation de départ est faible. Inversement, certains disposant de revenus élevés verront leur situation se dégrader. Une étude réalisée

aux Etats Unis a mis en évidence que, parmi les 1 % les plus riches en 2002, moins de la moitié l'était encore cinq ans plus tard.

Le revenu disponible des 1 % ménages les plus riches a probablement progressé aux Etats Unis, dans des proportions moindres toutefois que celles avancées par Thomas Piketty. En Europe en revanche, la situation ne semble pas avoir évolué depuis les années 1990.

Si l'analyse de l'inégalité des revenus est complexe, celle de la richesse l'est encore plus. Les ménages les moins âgés épargnent pour leurs vieux jours. Leur richesse s'accroît jusqu'à la retraite pour décroître par la suite. Le niveau des prestations sociales influe également sur l'accumulation du capital (plus les prestations sociales sont élevées, moins la nécessité d'épargner est prégnante).

Emmanuel Saez et Gabriel Zucman ont affirmé en 2016 qu'aux Etats Unis, la part de la richesse des 0,1 % les plus riches avait progressé de 7 % du total en 1978 à 22 % en 2012, revenant ainsi à son niveau de 1929. Leur analyse est également contestée, pour la même raison que celle relative aux revenus. Ils ont estimé la richesse à partir des revenus de capitaux déclarés au fisc, considérant que, à partir d'un taux de rendement moyen du capital de 20 %, la richesse d'un ménage était égale à vingt fois les revenus qu'il déclarait. Cette hypothèse est contestable. Les ménages les plus riches investissent dans des actifs plus risqués, générant plus de revenus. La méthodologie surestime leur richesse.

Malgré ces querelles d'économistes, il est indéniable que l'inégalité des richesses s'est accrue aux Etats Unis. Il est toutefois difficile de s'accorder sur le niveau. C'est ennuyeux lorsque certains candidats à l'élection présidentielle américaine proposent de taxer le capital à 6 %.

En Europe, les données font également défaut. Seuls trois pays publient des statistiques relatives à la richesse (Royaume Uni, Danemark et France). Leur analyse n'est pas aisée. Les inégalités semblent avoir progressé dans les années 1980 et être relativement stables depuis.

### **Attention à l'erreur médicale !**

Les hommes politiques qui se sont emparés du débat des inégalités s'appuient certes sur les travaux des économistes précités pour donner corps à leur programme mais ils répondent avant tout à une demande populaire. Que le thermomètre soit sujet à caution n'est pas la préoccupation des classes les moins aisées qui ont la conviction d'être les oubliés de la croissance économique.

Faire payer les 1 % les plus riches est une solution naturellement populaire (99 % des Français sont d'accord !). Mais pour être efficace, la taxation doit être acceptable au risque d'assécher le capital qui, in fine, crée la richesse et les emplois dont les 99 % ont besoin pour prospérer. L'équilibre est par essence difficile à construire entre les différents impôts et les différentes classes de contribuables. Les « nouveaux économistes » ont remis au goût du jour une vieille idée qui avait été abandonnée par les quelques pays qui l'avaient mise en place pendant plusieurs décennies faute de résultats probants. Est-on sûr qu'elle serait plus efficace aujourd'hui ?

Par ailleurs, l'impôt ne s'attaque qu'aux conséquences des inégalités et pas à ses causes. Eduquer, former, supprimer les monopoles, éliminer les barrières à l'entrée de certaines professions, maintenir un bon réseau d'infrastructures de transport, garantir un système judiciaire efficace et équitable, ..., ces mesures sont moins populaires que la taxation des plus riches mais, sur le long terme, elles sont plus créatrices de richesses pour tous.

**Pour plus d'informations :**

- Téléphone : 01.42.85.80.00
- Courriel : [info@maubourg-patrimoine.fr](mailto:info@maubourg-patrimoine.fr)